

14.12.2007 - 14:35 Uhr

Révision de la loi sur l'assurance-chômage Il est grand temps que l'on assainisse la montagne de dettes de l'assurance-chômage

Bern (ots) -

L'Union syndicale suisse (USS) accueille avec satisfaction l'assainissement de l'assurance-chômage. Les dettes de cette dernière s'élèvent à environ 5 milliards de francs et augmentent d'année en année. Ne pas profiter de l'actuelle bonne conjoncture pour assainir cette assurance, c'est faire face dans quelques années à une montagne de dettes encore plus importante, d'un volume comparable à celles que l'AI connaît actuellement. Et pour s'imaginer à quel point il sera alors difficile d'assainir l'assurance-chômage, il suffit de se rappeler les débats sur l'AI. C'est pourquoi l'USS estime qu'il est juste qu'aujourd'hui, le Conseil fédéral n'entende pas procéder à cet assainissement uniquement en augmentant les cotisations salariales, mais aussi, comme la loi le prescrit, à l'aide d'un pour-cent de solidarité perçu sur les hauts revenus. Cette proposition va dans la bonne direction, à tout le moins concernant les dépenses, et correspond finalement à une Suisse sociale et solidaire. Dans ce contexte, l'USS ne voit a priori pas de marge de manoeuvre permettant d'engager des mesures au chapitre des dépenses. Celle-ci déboucheront en effet sur des réductions douloureuses et injustes des prestations. C'est pourquoi l'USS analysera d'un oeil critique le projet soumis à consultation.

Contact:

Manuela Bruderer (031 / 377 01 11 ou 076 / 543 86 36), secrétaire centrale de l'USS en charge de ce dossier, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100551493> abgerufen werden.